

Avis d'Appel d'Offres ouvert National N° DNCMP/57/F/2021-2022 pour la fourniture de cent-vingt mille (120 000) graines germées de palmier à huile

Date publication : ... 22 / ... 9 / ... / 2021
 Date d'ouverture des offres : ... 12 / ... 10 / ... / 2021

Objet :

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Office de l'Huile de Palme invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de Cent-Vingt mille (120 000) graines germées de palmier à huile.

Financement du marché

1. L'Office de l'Huile de Palme a obtenu du Gouvernement du BURUNDI, sur le Budget Général de l'Etat, exercice 2021-2022, sous l'imputation 40 00 001 00 4 21110 11 000 0424 05 un financement pour la réalisation du projet « Reconversion de la Palmeraie villageoise de RUMONGE et extension de la palmiculture ». Une partie de cette enveloppe accordée au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché de fourniture de Cent-vingt mille (120 000) graines germées de palmier à huile.

Spécification du marché

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
3. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot
4. L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de Quatre-Vingt-Dix (90) jours calendaires à compter de la date de réception de la lettre de commande par l'attributaire du marché.

Condition de participation

- 5 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées aux articles 153 et 161 du Code des Marchés publics.

8 α

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

7. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'O.H. P, à RUMONGE ou à son bureau de liaison sis à BUJUMBURA, Avenue de la Tanzanie n° 39, dans les enceintes du Laboratoire vétérinaire, en face de l'Hôtel ROCA GOLF moyennant le paiement d'un montant de cinquante mille francs burundais (50 000 FBU), au compte général du TRESOR n° 1101/001 ouvert à la BRB au nom de l'Ordonnateur Trésorier du BURUNDI. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Acheteur. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
8. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à ohpoffice@yahoo.fr ou Office de l'Huile de Palme du BURUNDI B.P 11 RUMONGE-1868 68 BUJUMBURA , BURUNDI , en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

Présentation de l'offre

9. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un lot unique.
10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de six millions cinq cent mille francs burundais (6 500 000 FBU).
11. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante : Siège de l'Office de l'Huile de Palme, secrétariat de la Direction Générale, sis à RUMONGE Tél : 22 504312/22 504143, au plus tard le .../.../2021 à 10heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de nonante (90 jours) calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus¹ au plus tard le 12./10./2021 à 10 heures.
14. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP, dans la salle des réunions de l'O.H.P le 12./10./2021 à 10h30 minutes.

¹ Insérer l'adresse du Maître de l'Ouvrage utilisée pour le dépôt des offres, si celle-ci est différente de l'adresse utilisée pour l'examen et la délivrance des Dossiers d'Appel d'Offres.

8 α

Critères de qualification

16. Les exigences en matière de qualification sont :

a) L'offre technique :

1. L'Acte de soumission suivant le modèle 3.1 suivant le modèle en annexe;
2. Le bordereau d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du marché ;
3. La Caution bancaire de soumission suivant le modèle en annexe ;
4. La documentation technique en rapport avec la description de la qualité et des performances génétiques de la variété (vitesse de croissance, poids moyen des régimes et des fruits, teneur en huile, rendement moyen, tolérance face à différents facteurs écologiques limitants, tolérance à des maladies...);
5. La description des traitements phytosanitaires préventifs éventuellement effectués sur les graines ;
6. La confirmation écrite de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le Soumissionnaire ;
7. Adresse physique fixe et bien connue du soumissionnaire ;
8. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original et en cours de validité délivrée par l'OBR;
9. L'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité ;
10. Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) et une copie du Registre de Commerce;
11. Attestation de disponibilité financière d'au moins 273 528 000 FBU (ligne de crédit) ;
12. Les spécifications techniques ;
13. Avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires ;
14. Statuts de la société (personne morale);
15. Attestation de non faillite valide délivrée par le tribunal de commerce

b) Offre financière :

1. Acte de soumission financière ;
2. Bordereau des quantités et des prix unitaires ;
3. Délai de livraison.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents énumérés ci-haut entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

Adresse

4. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) :
Office de l'Huile de Palme du BURUNDI, BP 11 RUMONGE – 1868
BUJUMBURA-BURUNDI

Siège : RUMONGE, Tél : 22 50 43 12/ 22 50 41 43

Adresse électronique : ohpoffice@yahoo.fr

Bureau de Liaison : BUJUMBURA, Avenue de la Tanzanie n° 39, Tél : 22 27 74 83

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OHP



KABARAGASA Augustin

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

Dr. Déo-Guide RUREMA (PhD)

